

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossiers

- Finances
- Les sapeurs-pompiers de Geudertheim



www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur 

N°58
AVRIL 2023

Éditorial



Jean-Luc Joachim
Adjoint au
maire de Geudertheim

Chers lectrices et lecteurs,

Après plusieurs numéros où le maire a pris le relais en raison de la pandémie, voilà mon tour de vous faire l'édito pour ce G'IM.

Le hasard veut que je tombe sur le mois d'avril, donc pour la troisième fois j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée du

printemps. Avril est riche en événements pour la nature, il arrive parfois d'avoir les quatre saisons dans le même mois, nos jardins et parterres reprennent vie avec leurs nombreuses couleurs, les arbres de notre forêt se couvrent à nouveau de leur feuillage, l'allongement des journées est sensible et annonce les beaux jours.

Néanmoins quelques ombres au tableau : la guerre en Ukraine qui dure, les tremblements de terre en Turquie et Syrie avec leurs milliers de morts, les années de sécheresse qui se répètent, le pouvoir d'achat en berne, la pauvreté grandissante, la mauvaise gestion des flux migratoires de notre gouvernement et les projets de lois qui entraînent des conflits sociaux. Certaines personnes devraient réfléchir à tout cela avant de venir se plaindre pour un trottoir couvert de feuilles mortes, d'une haie de voisin envahissante ou encore se battre pour un lopin de terre et d'autres petits tracés de la vie.

Malgré ça, il fait bon vivre dans notre village, la preuve avec les nombreuses naissances que nous avons enregistrées ces dernières années, la beauté du fleurissement, les différentes animations durant l'année qui nous font oublier pour un instant tous ces problèmes. Venez visiter notre traditionnel marché aux fleurs du 1^{er} mai pour embellir encore plus notre village en fleurissant vos jardins et balcons ou vos rebords de fenêtres.

**Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques.
Bonne lecture.**

Sommaire

3 à 8

Geud'actus

9

**Conseil municipal
des enfants**

10-11

Dossier « Finances »

12-13

Dossier

**« Les sapeurs-pompiers
de Geudertheim »**

14-15

Infos pratiques

16 à 20

Tribune ouverte

21-22

Anniversaires

22

Calendrier

23-24

État civil

Geud'Infos

Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au 12 juin 2023 pour parution le 13 juillet 2023.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyer mann

Comité de rédaction :
Prazérés Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson,
Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Alfred Jung, Commune de Geudertheim,
Richard Schwetta

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Avril 2023 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Nettoyage de printemps : 45 personnes ont participé au nettoyage du ban communal. Malgré le temps maussade, ils sont tous venus. Tandis que certains ont sillonné les rues et les chemins champêtres du village, ramassant pneus, cannettes, bouteilles, seaux et autres débris, d'autres ont rassemblé les protections en plastique des arbres qui jonchaient la parcelle 16 de la forêt communale, et une petite équipe a nettoyé le parcours de santé. Tous se sont retrouvés autour d'un barbecue préparé par nos amis pêcheurs à l'étang Zornmatt.

Accueil des nouveaux arrivants : Après une absence de deux années pour des raisons sanitaires (Covid), la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants du 8 janvier n'a pas connu un franc succès. Le maire Pierre Gross regrettait que seul une trentaine de nouveaux arrivants sur les 180 qui se sont installés à Geudertheim en 2022 aient répondu présent. Même si les outils de communications (site internet, page Facebook, clé USB) et les quatre bulletins municipaux annuels diffusent toutes les informations utiles, ils ne remplaceront jamais ce moment de convivialité et d'échanges avec les élus de la commune et les responsables des associations autour d'un verre de l'amitié. Faut-il revoir la formule ? la question est posée et la municipalité y réfléchit.



La fête de Noël du personnel communal : Vendredi 20 janvier 2023 a été organisée la fête de Noël du personnel communal. C'est autour d'un bon repas, à *La Table D'à Côté* à Geudertheim, que l'ensemble du personnel communal a pu régaler ses papilles. Un pur moment de convivialité et de détente.

BANC DES AMOUREUX



Pour le 14 février, jour de la Saint Valentin et surtout de la fête des amoureux, la commune a réitéré la mise en place du « banc des amoureux » place Marie-Georges Picquart.

Une séance photo a également été proposée et, nouveauté 2023, le tirage au sort d'une photo avec à la clé un bon cadeau utilisable dans un restaurant local. Sur les 13 couples, Amandine et Antoine sont les heureux « valentins » qui ont remporté ce prix. Merci aux participants et à l'année prochaine.

GUINGUETTE AU WALDECK

Dans le cadre du projet de territoire, la commission Aide à la personne de la Communauté de communes de la Basse-Zorn a organisé la première guinguette itinérante le 19 mars après-midi au *Waldeck* à Geudertheim. Cette guinguette a été animée par le musicien Chris Meyer. Près de 80 personnes ont dansé sur des airs de valse, marche, tango, disco et rock. La piste de danse ne désemplissait pas, un régal pour le musicien. Cette initiative va être reconduite d'année en année dans un autre village de la Communauté de communes. Toutes les personnes présentes sont parties les yeux pleins d'étoiles en n'ayant qu'un seul regret, c'est celui de devoir attendre une année pour la prochaine guinguette.



LES ÉLUS COMMUNAUX À PARIS



Les membres du conseil municipal presque au complet, accompagnés de leurs conjoints ou compagnons, se sont rendus au salon de l'agriculture, porte de Versailles à Paris du 28 février au 2 mars. Les frais du voyage ont été complètement pris en charge par les participants. Le copieux programme sur trois jours a été préparé par le maire Pierre Gross, assisté de la DGS Chantal Schneider et du conseiller Jérémy Ohlmann.

Le 1^{er} jour après le trajet en TGV vers Paris, c'est la visite du Palais du Luxembourg avec accueil par le sénateur Claude Kern, suivi d'une balade touristique de Paris guidée par Jérémy.

La 2^e journée était consacrée au salon de l'agriculture et s'est terminée par une soirée au cabaret *Chez Michou*. Pour la dernière journée, Jérémy a fait visiter quelques hauts lieux touristiques parisiens, puis le député Vincent Thiébaud a accueilli les participants au Palais Bourbon et le leur a présenté avant le retour sur Strasbourg par le TGV. De l'avis de tous les participants, ce fut une très belle initiative et une totale réussite.

ACCUEIL À L'ALSH



L'accueil de loisirs des vacances d'hiver avait comme thème le cirque. Environ 25 enfants ont été accueillis du 11 au 17 février 2023 dans les locaux du périscolaire *Les Pitchouns*. Les enfants de maternelle se sont essayés à différents jeux d'acrobatie et ont réalisé des bricolages, accompagnés par leurs animatrices Manon Weissenbacher et Émilie Meyer. Les enfants de l'élémentaire se sont essayés à différentes formes de jonglerie (balles, foulards, diabolo, assiettes...). Afin de mieux découvrir ces

techniques, ils ont participé à une initiation cirque avec l'association « les Troubadours » de Brumath et une initiation bolas avec Noël Heilmann. Ils ont également pu participer à une initiation roller avec Marie-Cécile Gigli. L'encadrement était assuré par Manon Harnisch (animatrice) et Marion Casanova (directrice des vacances). À la fin de la semaine, les enfants ont montré leur talent à leurs parents au cours d'un spectacle. L'équipe d'animation de la commune de Geuderthheim remercie les intervenants pour leur investissement et leur participation au cours de cette semaine de vacances.

DE L'ALSACIEN AU WALDECK

La semaine alsacienne, organisée par la Communauté de communes de la Basse-Zorn, a rassemblé encore une fois 24 jeunes sous l'encadrement des intervenants dialectophones Philippe Klein, Isabelle Grussenmeyer et Manon Zinck. Ayant eu lieu durant la première semaine des vacances scolaires de février, et quelques jours avant mardi gras, le thème *Esch ben a roter Nàrr* (Je suis un clown rouge), autour du carnaval et du cirque, était de circonstance. Le spectacle de fin de semaine a eu comme à



l'accoutumée beaucoup de succès auprès des parents et des grands-parents présents.



CARNAVAL AU PÉRISCOLAIRE

Les enfants des *Loutics* ont débuté les vacances sous le signe de la danse et de la fête le jeudi 9 mars 2023. Après un goûter de carnaval « beignets » offert par la boulangerie-pâtisserie Melon de Schweighouse, les enfants se sont déguisés et ont pu faire la fête dans une ambiance musicale.

Les enfants des *Pitchouns* ont également fait la fête le vendredi 10 mars suite à la fête de carnaval de l'école. Ils ont tous participé à une « boum » au sein de l'accueil.



AMÉNAGEMENT D'UN PARKING

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2022, le Conseil municipal a acté l'acquisition de trois parcelles contigües au cimetière pour y aménager un parking automobile. Les travaux d'aménagement sont en cours, dont une grande partie sera réalisée en régie. Dès que les travaux seront terminés et afin de régler le stationnement, une zone bleue sera instaurée.

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

Rue des Potagers :

Le début des travaux est prévu le 15 mai, ils devraient se terminer fin octobre. La rue des Potagers sera alors mise en sens unique : entrée par la rue Hof, sortie par la rue du Libach.

Détails des marchés :

- Marché AEP (Assainissement - Eau) : 210 000 € TTC ; attribué à l'entreprise Sotravest pendant huit semaines à partir du 15 mai.
- Marché Réseaux secs : 120 000 € TTC ; attribué à l'entreprise Citeos, à partir du 3 juillet, 20 000 € à la charge de la commune pour la rénovation de l'éclairage public.
- Marché Aménagement voirie : 204 000 € TTC ; attribué à l'entreprise Jean Lefebvre, début des travaux vers le 1^{er} septembre.
- Participation de la commune pour la mise en souterrain du réseau Orange : 4 500 € TTC.
- Participation de la commune pour les travaux de Rosace : 25 000 €.



Microzone d'activités :

Après la réalisation de la voirie définitive de la rue de l'Artisanat en décembre 2019, la rue de l'Industrie et celle des Meuniers bénéficieront cette année des travaux d'aménagement de la voirie définitive.

Coût des travaux : 450 000 € TTC ; marché attribué à l'entreprise Adam, du 17 juillet au 15 septembre.

À noter que l'ensemble de l'éclairage public de la zone sera remplacé par des lampes Led.

PLANTATION DE 660 ARBRES



660 plants de différentes essences d'arbres ont été cherchés à la pépinière Wadel-Wininger à Ueberstrass dans le Haut-Rhin, près de Dannemarie. Ces plants de mélèzes, cyprès, érables sycomores, chênes rouges, aulnes glutineux, merisiers, pommiers sauvages, tulipiers ont été mis en jauge par certains membres de la commission Forêt et environnement à la pépinière de notre forêt. Ils seront utilisés pour l'opération « un enfant, un arbre » que la commune organise tous les ans au mois d'octobre. Depuis 2016, 165 arbres poussent tranquillement comme, nous l'espérons, leurs petits parrains ! Ils seront également

utilisés pour repeupler les clairières qui se trouvent par-ci, par-là dans la forêt. C'est en plantant des arbres que nous créons la richesse de demain.

AUDITION AU WALDECK

La 4^e et dernière représentation publique du cycle d'auditions des « mercredis musicaux » du mois de mars, organisé par l'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn, s'est déroulée au Waldeck le mercredi 29 mars. Après le mot d'accueil du directeur Loïc Cayla, environ 20 élèves (enfants, adolescents et adultes), se sont produits seuls, en duo, ou en quatuor, devant un auditoire de près de 60 personnes. Bravo à eux et à leurs professeurs Alain Ehles (accordéon), Nick Wernert (guitare), Gauthier Legris (guitare) et Rina Kitagawa (violin).



CLÔTURE DU ROND-POINT ROUTE DE BIETLENHEIM

La clôture en branches d'acacia montée en 2015, devenue vétuste, a été remplacée par une clôture en brins de saule tressés. Une partie de l'ancienne clôture est conservée car elle sert de support à la vigne vierge qui a de magnifiques couleurs en automne. Espérons que les brins de saule vont prendre racine pour former une barrière vivace.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2023

Le Conseil municipal a :

- adopté le Compte Financier Unique 2022 de la commune de Geudertheim.
- chargé le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention au titre du Fonds Vert liés :
 - au réaménagement des écoles existantes ;
 - aux travaux de rénovation de l'éclairage public de la rue des Potagers ;
 - aux travaux de rénovation de l'éclairage public traditionnel de plusieurs rues ;
 - aux travaux de rajout de volets extérieurs de protection mixte.
- décidé d'octroyer une subvention totale de :
 - 540 € liée à l'organisation d'une semaine escalade-kayak à Strasbourg du 9 au 16 mai 2023 pour la classe de CM2 (27 enfants) ;
 - 648 € pour l'organisation d'un séjour « découverte nature et voyage » à Grendelbruch du 30 mai au 2 juin 2023 pour la classe de CP-CE1 (24 enfants).
- émis un avis favorable pour le programme d'action et la prévision des coupes 2023 transmis par l'Office Nationale des Forêts.
- émis un avis favorable à l'implantation d'une aire de camping-cars sur le ban de Geudertheim, derrière la déchèterie ; des études seront menées par la CCBZ.
- émis un avis favorable aux modifications des limites du ban communal dans le cadre du réaménagement foncier intercommunal pour corriger à la marge quelques incohérences.

Séance du 24 mars 2023

Le Conseil municipal a :

- approuvé le plan de remembrement et d'aménagement de l'AFUA Die Binn et les prescriptions réglementaires mises en œuvre en sus des dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
- approuvé la refonte-mise à jour des statuts communautaires et le transfert des compétences « action sociale d'intérêt communautaire », « actions d'animations en direction des seniors et des aidants » et « gestion des eaux pluviales urbaines ».
- octroyé une subvention d'un montant de 15 € liée à l'organisation d'un séjour linguistique du 6 au 9 juin 2023 pour une classe de sixième, dont un enfant de Geudertheim, par le Collège Baldung Grien de Hoerd.
- décidé de contracter auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges un emprunt de 42 480 € au taux d'intérêt de 2,75 % sur 4 ans, à échéance constante et annuelle, pour l'acquisition d'un tracteur/espaces verts John Deere.
- adopté le budget primitif 2023 (cf. Dossier finances p. 11).

Augmentation des tarifs, inflation...

Crise énergétique, inflation, dotations qui stagnent...

L'inflation renchérit le coût des matières premières et les dépenses contraintes des municipalités explosent depuis plus d'un an sans que les dotations de l'État n'évoluent.

En 2022, les charges à caractère général s'élevaient à 524 000 €, dont 120 000 € de dépenses d'énergies. En 2023, pour ce seul poste, la facture est estimée à 310 000 €.

Pour appréhender la difficulté d'élaborer le budget d'une collectivité, il faut d'abord comprendre comment il fonctionne. Les comptes sont séparés en deux grandes parties : le fonctionnement et l'investissement. Pour simplifier, le fonctionnement sert à payer les dépenses courantes et incompressibles, et l'investissement, comme son nom l'indique, à construire de nouveaux projets.

Ainsi, dans les dépenses de fonctionnement, on retrouve essentiellement la masse salariale et les charges à caractère général, dont les factures énergétiques. Il est alimenté entre autres par les impôts des administrés et les dotations de l'État. Son excédent de fin d'exercice reversé à l'investissement, représente la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Mais l'excédent s'amenuise. En 2021, la commune de Geudertheim a perçu 295 000 € au titre de la dotation de l'État, pour ne plus encaisser en 2022 que 265 000 € et qu'environ 260 000 € en 2023. De ce fait et au vu de l'inflation galopante qu'on connaît et qui se poursuivra en 2023, les charges à caractère général suscitent de grosses incertitudes :

- * l'indice de la masse salariale a augmenté en 2022, on entre en année pleine en 2023. Il est prévu une augmentation de 20 000 €.
- * les contrats de maintenance, cotisations et contributions annuelles obligatoires 2023 vont augmenter de l'ordre de 4 000 €.
- * la contribution due par la commune de Geudertheim au service d'incendie et de secours du Bas-Rhin passe de 28 500 € en 2021, à 38 000 € en 2022 puis à 45 425 € en 2023.

Ces quelques chiffres incitent à être plus vigilant encore à la dépense. La Commune s'est déjà résolue à la fameuse sobriété en réduisant la température dans les bâtiments, en responsabilisant leurs usagers, en procédant à une baisse d'intensité de l'éclairage public des ampoules LED des rues ainsi équipées et en ne maintenant, le long de la piste cyclable, qu'un lampadaire sur deux jusqu'à extinction totale à 21 heures.

Conseil Municipal des enfants



Cette page relate l'actualité du conseil municipal des enfants, élu en octobre 2021. Ils présentent eux-mêmes leurs activités du trimestre écoulé.



Bilan de la collecte de lunettes (Zoé)



La collecte organisée le jour du marché de Noël a permis de collecter 185 paires de lunettes et un certain nombre d'étuis. Le samedi 17 décembre, Jérémy, Arny et moi avons rendez-vous à la salle des mariages de la mairie pour les donner officiellement à Anne-France Hildenbrandt, présidente du Lions Club Brumath. Merci à tous les donateurs !

Bilan de la collecte de jouets (Charlotte)



Le mardi 20 décembre, nous avons passé une partie de la journée avec les bénévoles de Caritas Brumath,

pour leur rapporter (avec une remorque !) les très nombreux jouets mis dans des cartons. Quand nous sommes arrivés, nous avons mis tous les cartons à l'intérieur, puis nous avons déballé les jouets pour les ranger dans l'ordre des âges. Quand tout était prêt, nous sommes rentrés chez nous pour manger. Nous sommes revenus l'après-midi : des enfants sont arrivés, puis le père Noël ! Nous avons chanté quelques chants de Noël puis nous avons aidé les enfants à choisir des jouets. Nous avons tous pris un goûter et nous avons de nouveau chanté. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre action !



Préparation de la chasse aux œufs (Léa)

Le mardi 21 mars, nous avons rendez-vous à l'ancienne école maternelle pour les préparatifs de la chasse aux œufs. Pour commencer, nous avons déballé notre peinture et peint des décorations pour le parcours, ensuite, tous ensemble nous avons fait une pancarte afin que les enfants présents repèrent où nous sommes. Le mardi 28 mars, nous avons terminé les préparatifs dont la pancarte. Nous avons fait les paquets avec les œufs en chocolat pour les enfants qui auront participé.



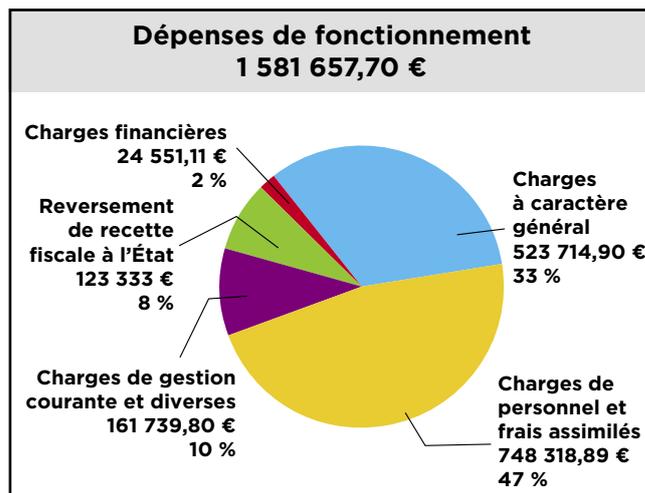
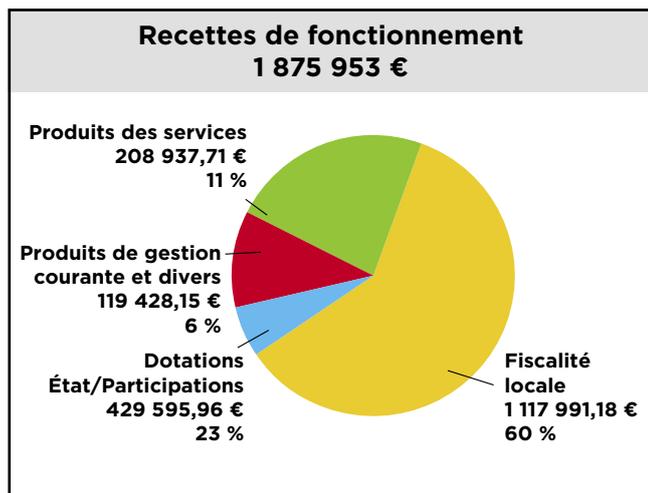
La chasse aux œufs se déroulant le samedi 8 avril, un résumé se trouvera dans le prochain G'IM. Près de 60 jeunes étaient déjà inscrits, fin mars.

Le Compte Financier Unique 2022

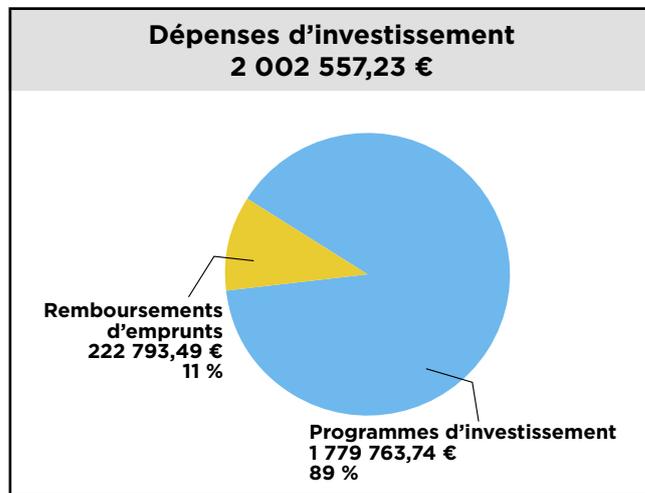
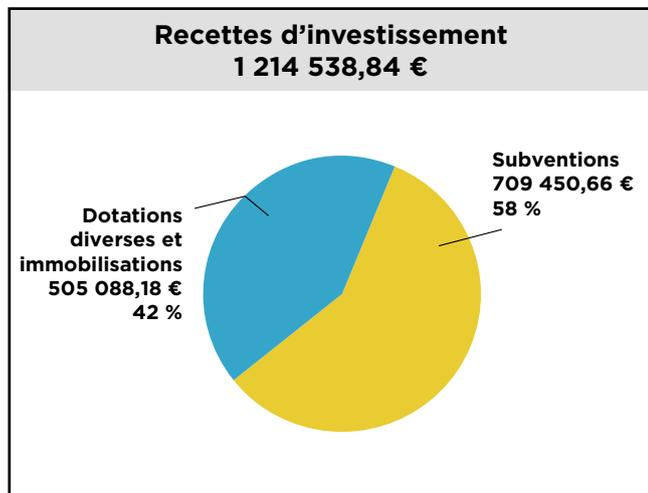
Avant sa généralisation à l'ensemble des collectivités en 2024, la commune de Geudertheim, éligible à l'instar de quelque 1 800 communes de l'hexagone dont 33 bas-rhinoises, a décidé dès 2022 d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) en même temps que le passage au référentiel budgétaire et comptable M57. Ce CFU se substituera dorénavant au compte administratif établi par la commune et au compte de gestion du ressort du trésorier comptable.

Le CFU a été adopté par le conseil municipal le 3 février 2023 par 21 voix pour et 1 abstention.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 294 295,30 € tandis que la section d'investissement présente un résultat déficitaire de 788 018,39 €, principalement en raison des dépenses liées au pôle enfance et périscolaire.



Excédent de fonctionnement : 417 896,98 €



Déficit d'investissement : -788 018,39 €

Résultat de l'exercice 2022 : -493 723,09 €

Excédent 2021 reporté (pour mémoire) : 2 308 471,59 €

Résultat cumulé : 1 814 748,50 €



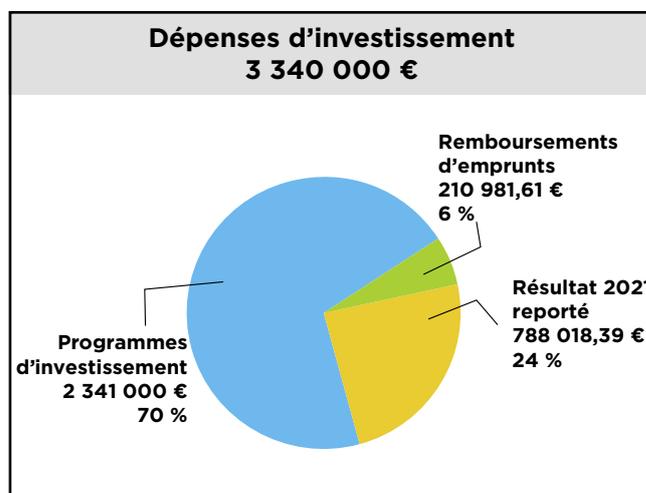
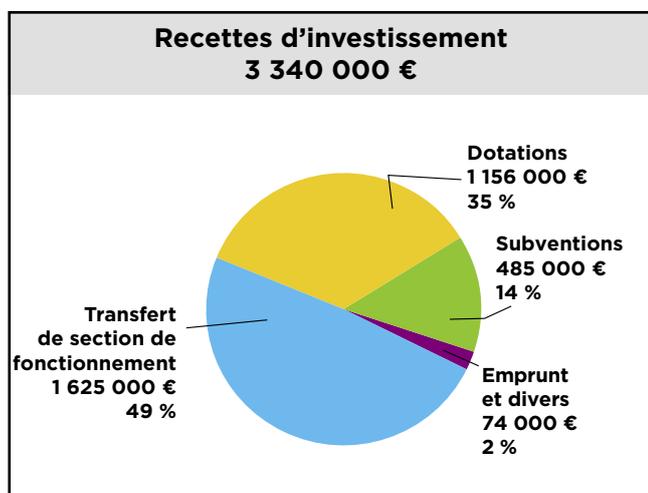
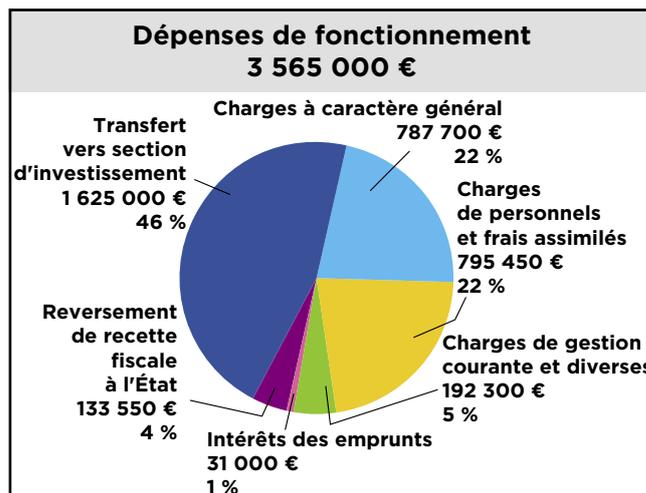
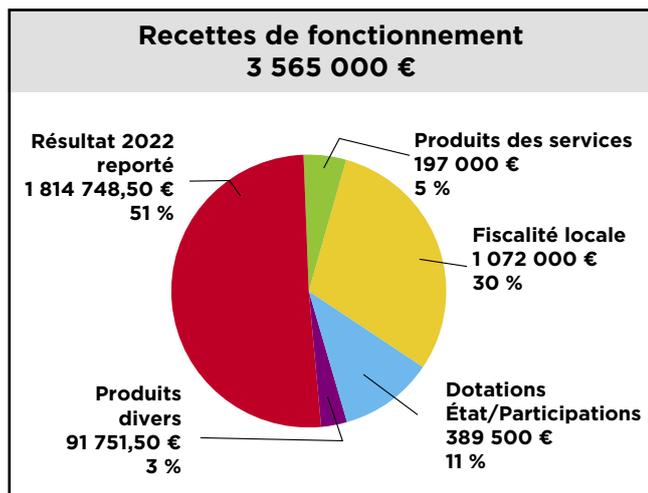
Quelques exemples de dépenses d'investissement de 2022 :

• Pôle enfance et périscolaire	1 210 836,04 € TTC
• Extension de l'atelier municipal	105 761,18 € TTC
• École élémentaire (étude en vue de la réhabilitation, tableaux blancs interactifs...)	62 573,38 € TTC
• Installation de cavurnes au cimetière	8 411,64 € TTC
• Réfection du pont de la Zorn au niveau de l'étang de pêche	4 677,60 € TTC
• Révision du PLU (suite)	27 080,28 € TTC

Le Budget Primitif 2023

Préparé par le service administratif et la commission Finance-Budget, le budget primitif 2023 a été présenté au conseil municipal qui l'a approuvé le 24 mars 2023 par 22 voix pour et 1 abstention.

En section de fonctionnement, ce budget se veut prudent et s'inscrit dans une stabilité globale des dépenses réelles à l'exception de celles liées au secteur énergétique pour faire face à la flambée des prix (hausse prévisionnelle de 140 000 € soit 156 % pour l'électricité et de 45 000 € soit 129 % pour le gaz). À noter aussi, la hausse régulière et conséquente de la contribution aux services d'incendie et de secours (SIS).



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2023 :		
• École élémentaire (réhabilitation des bâtiments)		750 000 €
• Achat d'un tracteur		70 000 €
• Éclairage public rue des Potagers		30 000 €
• Remplacement des anciennes lampes d'éclairage public		96 000 €
• Pose de volets sur le bâtiment mairie		30 000 €
• Révision du PLU		60 000 €

La fiscalité locale :

Malgré les hausses spectaculaires et imprévisibles des dépenses liées à l'énergie, et compte tenu du résultat cumulé de 2022, le conseil municipal a décidé de maintenir pour la sixième année consécutive les taux liés à la fiscalité locale. Pour information, la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires.

Les taux de référence en résumé

- Taxe d'Habitation (TH) : 14,93 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 20,56 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) : 49,31 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,70 %

Les sapeurs-pompiers de Geudertheim



Les sapeurs-pompiers à l'automne 1991, encadrés par Auguste Harnisch à gauche (chef de corps de 1985 à 1995) et par Charles Friedrich à droite (chef de corps de 1995 à 2001).

Que serait une commune sans ses sapeurs-pompiers ? Chacun jugera leur existence plus que nécessaire, mais le recrutement devient difficile. Le témoignage d'anciens chefs de corps et de l'actuel chef de section permet de dresser un portrait de ces volontaires d'autrefois et d'aujourd'hui qui méritent toute notre reconnaissance.



Un parcours sportif à Brumath au début des années 1970.
De gauche à droite : Marcel Hickel, Chrétien Altherr, Alfred Gross (chef de corps de 1981 à 1985), Charles Hoechstetter (père), Georges Bastian (père).
Accroupis de gauche à droite : Auguste Harnisch, René Krippleben.

Des pompiers sur le terrain

Pendant longtemps, comme dans d'autres villages, les quelques activités possibles étaient notamment la musique, le football, la pêche, et enfin les pompiers. Auguste Harnisch, 80 ans, jadis mécanicien, a plusieurs fois été sollicité pour réparer la motopompe tractée jusqu'à intégrer le corps en 1970. Il a succédé comme chef de corps à Alfred Gross en 1985.

Les pompiers d'alors intervenaient assez régulièrement sur des feux. Charles Friedrich, sapeur-pompier à partir de 1978, qui a pris la suite d'Auguste Harnisch en tant que chef de corps de 1995 à 2001, a été motivé par le devoir de solidarité à apporter ainsi devant ce drame qui pouvait toucher n'importe quelle famille. Leur appellation « soldats du feu » est aujourd'hui en partie dépassée : les incendies chez les particuliers sont heureusement rares mais pas

impossibles (deux feux de cave et un feu d'appartement ces dernières années).

Les secours à personnes sont devenus progressivement une mission à part entière, c'est notamment pour cette raison que la formation des sapeurs-pompiers s'est considérablement accrue au fil des années : la formation initiale s'accompagne aujourd'hui d'une formation continue (un « recyclage ») de quarante heures obligatoires par an.

Du corps communal à la départementalisation

Jusqu'en 2002, le corps des sapeurs-pompiers était placé sous l'autorité du maire, tandis que le conseil municipal était chargé de mettre à disposition les locaux et le matériel. Dans les archives de la mairie, on peut encore trouver de nombreuses demandes de subvention émanant du chef de corps pour l'achat d'uniformes, de bottes, de vareuses... Le tailleur local Édouard Furst a plusieurs fois été sollicité. Le premier camion-citerne a été acquis en 1980 pour remplacer la pompe à moteur garée dans le corps de garde, l'actuel « dépôt incendie ».

Chaque pompier signait un engagement dans un registre toujours gardé à la mairie. Ils pouvaient être jusqu'à 27 à la fois. Le chef de corps répartissait l'effectif en 3 équipes, chacune composée notamment d'un chef (officier ou sous-officier) et d'un chauffeur poids lourd. La première femme a intégré les rangs à la fin des années 1990.

Le défunt Jean-Marie Steinmetz est devenu chef de corps en 2001 à la suite de Charles Friedrich, un an avant le transfert des compétences au Service Départemental d'Incendie



Les pompiers dans la cour de l'école après une manœuvre autour de 1975, sous les ordres du chef de corps Jacques Hamm (2^e debout en partant de la droite).

et de Secours (SDIS), qui s'appelle depuis peu le SIS (Service d'Incendie et de Secours). Depuis, la section de Geudertheim-Bietlenheim est rattachée à l'Unité Territoriale (UT) de Brumath.

Aujourd'hui, il n'y a plus que six pompiers à Geudertheim (plusieurs effectuent aussi des astreintes à Brumath), effectif ne permettant plus forcément d'assurer toutes les missions.

Frédéric Muller, qui a succédé comme chef de section à Nicolas Jousselin en 2019, indique que la section pourrait honorer bien plus que ses 40 sorties par an (avec l'appui de l'UT pour les urgences) si elle était renforcée. Il insiste sur le fait que l'arrivée en premier des sapeurs-pompiers locaux, avant leurs collègues de Brumath, a pu être déterminante pour limiter les conséquences d'un accident ou d'un incendie.

Et pourquoi pas vous ?

Aujourd'hui plus que jamais, la section peine à recruter, ce qui peut mettre son existence en péril.

Pour rejoindre les sapeurs-pompiers locaux et ceux de l'UT, pour prendre part à ce maillon essentiel de la chaîne des secours, pour participer à cet élan de solidarité tout en intégrant une communauté soudée, **contactez le sergent-chef Frédéric Muller, chef de section (Tél. : 06 81 86 85 90 ; pompier.geudertheim@gmail.com)**. Il vous présentera volontiers les différentes conditions à remplir. Notons que les adolescents, à partir de 12 ans, peuvent devenir Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

L'amicale

Les sapeurs-pompiers entretiennent également un esprit de camaraderie et participe à l'animation de la vie de la commune à travers une structure associative qui est l'amicale des sapeurs-pompiers.

On peut rappeler ces fêtes mémorables d'autrefois : le champêtre *Wäldfescht* du 1^{er} mai, le bal populaire organisé le 13 juillet, le bal carnavalesque. Les pompiers sollicitent toujours votre soutien en vous distribuant des calendriers durant la période où ils se retrouvent par ailleurs au repas de la sainte Barbe, leur patronne.



Quelques pompiers de la section au printemps 2023. De gauche à droite : Joël Gross, Jonathan Meyer, Nicolas Jousselin (chef de section de 2013 à 2019), Frédéric Muller (chef de section depuis 2019).



BORNES BIODÉCHETS

Les bornes biodéchets ont un franc succès. Depuis le début de l'année, 10 597 kg de déchets ont été ramassés. La borne de l'intersection rue Sainte Maison-rue de Bietlenheim et celle de la rue de la Zorn sont très sollicitées. C'est pourquoi elles ont été doublées. La collecte des biodéchets se fait le lundi et le vendredi de chaque semaine par l'entreprise Suez. Les abords des bornes biodéchets sont régulièrement nettoyés et les conteneurs lavés avec une machine afin d'éviter les odeurs et la prolifération des asticots. Si vous constatez qu'une borne est pleine, signalez-le à la mairie qui s'empressera d'ajouter une poubelle supplémentaire.

Ne déposez pas vos déchets au pied de la borne pleine ! Il est strictement interdit de jeter dans les bornes vos déchets dans des sacs plastiques. Les sacs kraft sont là pour cela.

Par contre, ne tenez pas compte des informations écrites sur le sac kraft. Les mouchoirs en papier, essuie-tout usagés, cendres froides ne sont pas autorisés, de même que tout liquide. S'il y a trop d'erreurs lors d'une collecte, les déchets ne seront pas méthanisés mais partiront à l'usine d'incinération du Smitom (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères), ce qui induira un coût supplémentaire. Trier, c'est donner une seconde vie aux emballages et aux déchets, et chacun de nos gestes de tri contribue à préserver notre environnement.



LA MINUTE DE CIVISME

Des véhicules s'arrêtent ou stationnent tous les jours de façon sauvage aux abords des écoles : sur le trottoir, aux arrêts de bus. La place réservée aux personnes en situation de handicap à l'arrière de l'école maternelle est occupée tous les jours par des personnes valides qui s'y garent, alors même que les places du dépose-minute juste à côté sont inoccupées.

Après tout, les conducteurs doivent bien pouvoir déposer ou récupérer aisément leur(s) enfant(s) à l'école ! Ils n'ont pas le temps de chercher une place et de faire quelques mètres car ils sont pressés, peut-être parce qu'« eux » doivent travailler ? Ils s'octroient donc le droit de se garer où bon leur semble, tant pis pour la sécurité ! Si tout le monde réagissait ainsi !



Quelles sont les solutions ? Pourquoi ne pas ouvrir le portail de chaque école et installer un rond-point dans chaque cour ? Ainsi, les enfants pourraient être déposés ou récupérés directement à l'entrée même du bâtiment sous la forme d'un *drive* ! Plus sérieusement, le parking à l'arrière est en train d'être agrandi pour accueillir davantage de véhicules. Une autre solution serait de privilégier les trajets à pied, surtout lorsqu'on habite à une distance raisonnable des écoles.

ÊTRE ET NAÎTRE ENSEMBLE

Depuis le 15 février, Hélène Debus, infirmière puéricultrice et accompagnante à la parentalité, vous accompagne dans votre rôle de parents. Elle intervient également, avec vous, auprès de vos enfants, à votre domicile, et les mercredis au 37 rue Sainte Maison à Geudertheim. Cet accompagnement ne se substitue pas à un suivi médical adapté.

Prestations proposées :

- Le bain enveloppé : un moment unique rempli d'émotions, de tendresse, de partage pour que votre bébé retrouve les sensations in-utéro.
- Le portage physiologique : une manière pratique, tout terrain de porter votre bébé en toute sécurité, tout en lui apportant proximité et rassurance.
- La réflexologie plantaire pour votre bébé et vos enfants : pour aider à améliorer de façon ludique les symptômes de vos enfants (bronchite, reflux, sommeil, constipation, ...).
- La réflexologie plantaire et naturopathie grossesse, post-partum et difficulté de conception : allier moment de détente et amélioration des symptômes de grossesse, préparation du post-partum ou encore dans le cadre de difficulté de conception/PMA.

Prenez soin de vous ou offrez à vos proches un doux moment dans cette période riche en changements !

Contact : Être et Naître Ensemble sur Facebook et Instagram.

Tél : 06 03 87 08 34, courriel : etreetnaitreensemble@gmail.com.



SANITAIRE SERVICE : VOTRE PARTENAIRE PLOMBERIE



Des petits tracas du quotidien aux grands dégâts, les défaillances de votre installation de plomberie peuvent vite arriver : écoulement de mécanisme de chasse, canalisation bouchée, fuite et dégât des eaux, chauffe-eau percé... Face à ces urgences, il est parfois difficile de trouver un professionnel de confiance pouvant intervenir rapidement avec une large gamme de produits en stock. Et pourtant, cette entreprise siége dans la zone d'activités de Geudertheim, au 7 rue de l'Industrie, et se mobilise 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre à vos besoins.

Compétente en intervention d'urgence, Sanitaire Service, gérée par Jérôme Erhardt, possède les ressources nécessaires et les moyens technologiques pour résoudre les difficultés que vous pourrez rencontrer. Spécialisée dans la recherche de fuite et le traitement de l'eau (adoucisseurs/osmoseurs), elle est à même de préserver votre habitation par des moyens modernes et efficaces. Elle intervient pour le remplacement de WC, de mécanisme de chasse, de robinetterie, de chauffe-eau, etc. Rapidité, efficacité et professionnalisme, profitez de ces qualités chaudement recommandées par les avis clients faisant l'identité de l'entreprise, qui assure également un service après-vente conforme à vos attentes.

Depuis début 2023, Sanitaire Service propose aussi un service de location d'outillage et de matériel professionnels à prix avantageux, tels que des assécheurs techniques (déshumidificateurs), des caméras d'inspection thermiques, des pompes de détartrage, des appareils de chauffage et bien d'autres encore.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.sanitaire-service.com

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

ALSACE BISCUITS TRADITION



Edouard Meckert, Corinne Roehlly et Nicolas Meckert.

L'usine façonne principalement des biscuits, mais aussi des biscottes. Son produit phare est le biscuit bio à l'épeautre vendu essentiellement sous la marque Biovillage. Elle produit également bien d'autres sortes de biscuits, fourrés ou nappés de chocolat, ainsi que des biscuits hyperprotéinés pour les hôpitaux ou les pharmacies. Toutes les farines qu'elle utilise, notamment le blé, l'épeautre et le sarrasin, proviennent du Moulin des Moines et sont issues de la filière bio alsacienne. Alsace Biscuits Tradition n'a que des outils performants. Elle dispose de six lignes de fabrication, dont quatre pour les biscuits sucrés et salés, une ligne de granolas et une de biscottes. Des robots ultra-modernes d'ensachage ont été conçus spécialement afin de supprimer les tâches répétitives. En matière de recherche et développement, elle teste quotidiennement de nouvelles recettes pour répondre aux demandes des clients.

C'est dans le grand bâtiment high-tech le long de la route entre Hoerdt et Geudertheim qu'Alsace Biscuits Tradition confectionne ses délicieux petits gâteaux. C'est l'histoire d'une entreprise familiale qui perpétue depuis des générations un savoir-faire artisanal et authentique. Édouard Meckert, son PDG, son fils Nicolas et Corinne Roehlly, responsable ordonnancement pendant 45 ans, sont les gardiens de cette tradition. Ils nous font voyager à travers leur histoire, depuis les débuts modestes de Geropa jusqu'à l'entreprise florissante qu'elle est aujourd'hui. Tout a commencé en 1872 avec l'ouverture de la boulangerie de Georges Keller à Geudertheim. En 1958, la boulangerie devient une biscuiterie à part entière, Geropa. En 1963, l'usine est construite en haut du village puis agrandie en 1976. Édouard Meckert, pionnier du bio en Alsace depuis 1970, et propriétaire du Moulin des Moines, reprend alors l'entreprise en 2001, et construit en 2007 la nouvelle usine qui emploie aujourd'hui 35 salariés.



Des moyens de production ultra-modernes : ici un robot d'ensachage.



Quatre lignes de production, avec leurs unités de refroidissement au premier plan.

Exemplaire en matière de responsabilité environnementale et sociale, récompensée par des certifications IFS Food et Ecocert, elle investit sans relâche dans la formation de ses employés, la sécurité et la qualité alimentaire. En témoignent la construction d'un parc photovoltaïque et l'installation de scanners qui permettent d'écarter automatiquement du conditionnement les biscuits avec défauts. Frappée par la crise actuelle, Alsace Biscuits Tradition reste confiante dans l'avenir et souhaite poursuivre sa démarche d'innovation continue dans la création de produits diététiquement sains. Le bio, pour la famille Meckert, c'est plus qu'un simple choix alimentaire : « Dans le bio il y a le respect de l'être humain, le commerce équitable et le local. Nous souhaitons faire des produits orientés santé, qui ont du sens, et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'alimentation humaine ». La nouvelle fabrique de biscuits de Geudertheim est née ainsi d'une conscience aigüe de l'importance de ces valeurs.



LES « KOMBELS » AU CARNAVAL DE HOERDT

C'est l'histoire d'une bande de copains, les « Kombels », Yannis, Tiago, Jean, Lucas, Elena, Faustine, Léane, de Geudertheim, ainsi que Léo, Maël, Quentin, Mathilde et Evan, des villages alentours, qui préparent depuis novembre dernier leur prochain char : les « Kombels » au Mexique.

Pas moins de 40 000 fleurs en papier ont été nécessaires pour confectionner le décor de ce char entièrement pensé et construit par les jeunes. Ils ont défilé à Hoerdt où ils ont fièrement décroché le prix d'honneur, puis à Roppenheim et à Schiltigheim où ils ont eu un franc succès !

Célia a été élue 1^{re} dauphine du concours de Miss Carnaval à Hoerdt. Bravo à eux et à l'année prochaine !

OPÉRATION « SOUTENONS L'UKRAINE » AES ALSACE - CCBZ

Un an sur le front ! Le 4 mars 2022, la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) et l'association AES Alsace (Actions et Échanges Slaves) ont mis en place un groupe de pilotage pour apporter leur soutien au peuple ukrainien. La guerre ravage l'Ukraine depuis le 24 février 2022, et a provoqué un flot de réfugiés qui fuient pour sauver leur vie et mettre leur famille à l'abri. Grâce à ses partenaires sur place, ce groupe a pu se renseigner sur les besoins des personnes, sur le matériel d'aide médical d'urgence, de communication, les besoins vestimentaires, alimentaires et d'hébergement. Le 31 mars 2022, un premier semi-remorque chargé de 32 palettes de 2 m³ a pu être acheminé au Centre de secours de Loutsk et au service social de Golobé. Le 16 mai 2022, un second camion chargé de 32 palettes a été acheminé au Fonds Caritatif Turbota Pro pour être redistribué sur les lignes de fronts, auprès du service social de Golobé et de la maison de retraite de Loutsk. Le 15 novembre suivant a été initiée l'opération « Poêles à bois » pour permettre aux familles sinistrées sur la ligne de front, dans les ville de Mykolaïv et Kupyansk, de se chauffer et cuisiner. 138 poêles à bois ont pu être offerts à plusieurs centaines de personnes.



Le groupe veut inscrire son travail dans la durée, parce que la guerre impitoyable et destructrice qui frappe l'Ukraine se traduit, pour les civils, par des conditions de vie de plus en plus difficiles. Des installations vitales, comme les centrales électriques en particulier, sont hors d'usage. S'éclairer, recharger son ordinateur, son téléphone, sont des gestes qui nous paraissent évidents et auxquels nous ne pensons plus, tellement ils sont devenus « naturels ». Lorsque la lumière manque, lorsque le téléphone est éteint, la vie s'assombrit et se rétrécit. C'est pourquoi le groupe a eu l'idée de lancer l'action « Lumière de vie ». Quelle plus belle mission que d'apporter de la lumière à ceux qui en sont privés ! Soyons des porteurs de lumière, et formons des vœux pour qu'une autre lumière, plus éclatante encore, se lève dans cette guerre meurtrière et permette d'entrevoir le chemin de la paix. Le groupe de pilotage remercie tous ceux et celles qui ont rendu possible cette opération de soutien au peuple ukrainien : collectivités locales, acteurs économiques, associations et naturellement l'ensemble des donateurs individuels qui ont su répondre sans compter à cet élan de cœur, à ce besoin de solidarité au travers d'une si grande générosité. **Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site de la commune ou celui de l'association www.aesalsace.org.**

LA VIE À LA FERME



Le temps d'une journée pour sensibiliser les générations futures à l'agriculture, tel était l'objectif de Célia Henches et Camille Hoerle, deux étudiantes en BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Exploitation agricole (ACSE). Dans le cadre de leur Projet d'Initiative et de Communication (PIC), elles ont organisé une rencontre avec deux classes de l'école primaire de Geudertheim. La classe de CP et celle de CE1, accompagnées de leurs enseignants respectifs et de parents accompagnateurs, se sont rendues l'une après l'autre à la ferme Henches à Geudertheim le vendredi 3 mars pour y découvrir les métiers d'éleveur et d'agriculteur. Au programme, découverte de plusieurs animaux d'élevages (veaux, chèvres, chevaux, ânes, poules, chiens...), de leur mode de vie jusqu'à leur mode de production, à travers affiches et explications ; découverte du machinisme utilisé des semis à la récolte, et des cultures alsaciennes (maïs, blé,

betterave, houblon, chou, vigne, tabac). Diverses activités ludiques et pédagogiques ont été organisées (memory, puzzle, reconstitution de mots, sons et aliments à reconnaître, parcours de tracteur à pédales). L'après-midi les deux étudiantes se sont rendues à leur tour en classe avec les élèves afin de leur parler des cultures alsaciennes puis leur permettre de restituer leurs connaissances grâce à un QCM, et un carnet d'activités à emporter a été distribué. La journée s'est achevée par un goûter avec des yaourts offerts par Alsace Lait.

Le PIC a permis aux étudiantes de se responsabiliser tout au long de l'organisation de cet évènement avec des objectifs bien précis. Elles ont choisi de défendre le métier d'agriculteur, trop souvent pointé du doigt, auprès des plus jeunes. Les jeunes repartent avec de nouvelles connaissances plein la tête grâce aux différentes affiches et activités créées et adaptées à leur niveau. De leur côté, les enseignants ont aussi pu en profiter pour poser quelques questions sur le monde agricole. Durant cette journée importante pour les étudiantes, chaque parti présent a joué le jeu et rendu ce moment agréable, petits et grands en sont repartis gagnants. Pourquoi ne pas reproduire des rencontres similaires ?

CONCERT DE LA MUSIQUE



Comme l'an dernier, la Société de Musique de Geudertheim organise un concert précédé d'un déjeuner. Il aura lieu le dimanche 7 mai au 1^{er} étage de la salle polyvalente. Les musiciens, sous la baguette du directeur Édouard Riedinger et de Jérémy Ohlmann, vous proposeront un programme comprenant des pièces de divers styles musicaux. Cette année, le groupe folklorique vous interprétera égale-

ment quelques danses de son large répertoire.

Les tarifs comprennent le repas (roulé de dinde, pommes de terre, salade, dessert, café) : 20 € pour un adulte, 10 € pour un enfant de 6 à 12 ans, gratuit en dessous de 6 ans. Les réservations sont obligatoires et à faire le plus tôt possible auprès du président Yves Ohlmann (03 88 59 35 54) ou de tout membre actif de l'association.

OPÉRATION *BREDLE* PAR L'AGCLS



L'année 2022 a permis la reprise des opérations *Bredle* organisée par l'AGCLS. En effet, après deux ans d'arrêt dû à la Covid, le traditionnel weekend de confection de petits gâteaux de Noël a pu avoir lieu.

La fabrication des petites douceurs qui s'est déroulée au mois de novembre a permis de récolter la somme de 5 292 €, consistant en la vente de 832 paquets de 250 grammes et les dons en espèces des différents commerces, artisans et restaurateurs des environs. Les denrées ont été elles aussi récoltées auprès de ces donateurs.

L'AGCLS les remercie chaleureusement pour leur générosité ainsi que la mairie de Geudertheim pour la mise à disposition gracieuse de la cuisine de la salle polyvalente.

Des chèques d'une valeur de 1 764 € ont été remis à trois associations choisies auparavant par les membres du comité de l'AGCLS, à savoir :

- L'Association d'Aide Aux Anciens 3A à Illkirch-Graffenstaden, représentée par sa présidente Michèle Loeb-Belay,
- L'APEDI Alsace, représentée par Sophie Treiber-Franck, qui accompagne 1300 personnes handicapées intellectuelles (enfants, adolescents et adultes) avec l'aide de 500 professionnels intervenant dans 26 établissements et services.
- L'association TypiK'AtypiK, représentée par sa présidente Virginie Bouslama, qui informe et sensibilise sur la neurodiversité : le haut potentiel et les troubles associés, TDAH, DYS, TSA.

L'AGCLS remercie toutes les personnes qui ont participé à cette action pour arriver à ce beau résultat.

ENTENTE CORDIALE ENTRE GEUDERTHEIM ET WEITBRUCH



Conséquence d'une relève de plus en plus difficile au sein des troupes de théâtre alsacien, il manquait quelques acteurs chez les *Luschtiche Base* de Weitbruch et quelques actrices chez les *Geyderther Wackes*. Des atomes crochus existant entre les deux troupes, l'unanimité se fit tout naturellement pour former une entente, au courant de l'été dernier. La pièce étant choisie (*Untereim salwe Dàch, Sous le même toit*, de l'auteur alsacien Claudy vum de Schwyz), les dates des habituelles trois représentations à Geudertheim et des quatre à Weitbruch furent fixées et les répétitions bi-hebdomadaires démarrèrent mi-septembre. Il y en a eu 35 au total. Pour un tiers, à la salle polyvalente de Geudertheim, puis au foyer Saint-Gall à Weitbruch, doté d'une scène fixe. Avec une fréquentation inégale en raison d'impératifs familiaux et professionnels, de grippe ou Covid et autres motifs. Mais toujours dans une superbe ambiance qui fut également de mise durant les représentations. Puis vint le montage de la scène à la salle polyvalente de Geudertheim : deux jours de travail sous la houlette du service technique (Marcel et Didier Wolff, Bernard Striegel). La pièce, magistralement interprétée, fit le bonheur des amateurs de théâtre dialectal les 13, 14 et 15 janvier, ainsi que des 200 gourmets qui se régalerent avec une choucroute royale servie le dimanche 15 janvier à midi. Et le succès fut grandissant lors des quatre représentations à Weitbruch les 27 et 28 janvier, 4 et 5 février. Des éloges unanimes furent la plus grande récompense pour les acteurs.

Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede

A so läng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien

Aussi longtemps que coulera la Zorn !

D'Aenderunge / Les changements

Les changements (*D'Aenderunge*) n'ont sans doute jamais été aussi nombreux que de nos jours (*wie hitze-deuijs*). Dans tous les domaines (*en àlle Bereiche*) : le climat, l'éducation, le travail, les sciences, le sport, la santé, les loisirs, la religion pour ne citer que ces quelques exemples. On ne sait pas au juste de quoi demain sera fait (*m'r weiss nit geneuij, wie's morje esch*). Et pourtant, essayons de nous projeter un siècle plus loin (*a Johrhündert wiedersch*). Comment vivrons-nous en Alsace ? Laissons galoper notre imagination sur les ailes de la pure fiction (*reini Fiktion*) pour imaginer (*vorstelle*) Geudertheim en l'an de grâce 2123.

Changements dans la vie pratique

Tout d'abord, on ne parlera plus alsacien (*as wurd nemmi elsassisch geredt*). Le télétravail est généralisé, ce qui réduit grandement la circulation. La profession de moniteur d'auto-école n'existe plus, les voitures sont sans chauffeur et peuvent voler (*fleije*). Les fêtes fériées religieuses (*d'religioese Fesch-Daij*) n'existent plus ; Vendredi saint (*Kàrfridi*), lundi de Pâques (*Oschtermandi*), Noël (*Wiehnochde*), St-Etienne (*Staffesdeuij*) ne sont plus que de pieux souvenirs.

Changements dans l'alimentation

Finis aussi les *Werschtle* définitivement supplantés par les merguez. Plus de *Schnàps* détrôné par le whisky. Aus le *Flàmmkueche* remplacé par la pizza. Plus besoin de faire des courses (*Kommissionne*). Il y a dans le village un commerce (*a Gschaft*) qui vend de tout. Et un drone apporte votre commande (*d'Bstellung*) à domicile (*hem*) dans l'heure qui suit. La Zorn est aussi propre que pendant la préhistoire (*Vorgschecht*) et donc très poissonneuse (*voll Fesch*). La matelote de la Zorn est une spécialité servie dans tous les restaurants (*Wertschäfte*) du village.

Changements dans la campagne alentour

Il y a de nouveau une ceinture verte faite de palmiers dattiers, d'orangers et de citronniers tout autour du village (*um's Dorf rum*). La vigne (*d'Rawe*) est de retour sur les collines vers Weitbruch et le rouge du *Rote-Barri* est un vin AOP très demandé. Sur les prés de la Zorn paissent des dromadaires (*uf de Zornmotte weide Kamele*). À la place des asperges (*àm Plätz vun de Spàrichle*) sont cultivées des cacahuètes (*Ardnessle*).



Changements dans les loisirs

À la place du terrain de football (*de Fuessball-Plätz*), il y a un immense complexe couvert ouvert toute l'année avec au centre une patinoire (*Schlettschue-Bohn*) et tout autour une piste de ski (*Skipiste*). Une seule des deux églises est encore ouverte. L'autre a été transformée en musée local. Des visiteurs chinois sont très intéressés par le dialecte alsacien disparu : y est projetée une pièce, sous-titrée, jouée par les *Geyderther Wackes* en 2022.

Geudertheim 2123, non, merci !

Arrêtons ces idées plus ou moins farfelues (*meh oder wenjer verruckti Idee*). Vive Geudertheim 2023, vive notre si belle Alsace ! (*a längs Lawe unserem so scheene Elsass !*)

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Berthe Eng • 85 ans



Antoinette Junger • 85 ans



Marlène Altherr • 85 ans



Noces de palissandre
21/03 Époux Riedinger

Anniversaires



Paul Sauselen • 85 ans



Marguerite Hass • 85 ans

Calendrier

- ➔ 8 avril 2023
Chasse aux œufs de Pâques - CME
- ➔ 15 avril 2023
Assemblée générale des chasseurs du Bas-Rhin
- ➔ 28 avril 2023
Séance du Conseil municipal
- ➔ 30 avril 2023
Concours de pêche Étang Zornmatt - AAPPMA



- ➔ 1^{er} mai 2023
Marché aux fleurs
- ➔ 7 mai 2023
Concert de la société de musique
- ➔ 28 mai 2023
Vide grenier - Pétanque-Club de la Zorn



- ➔ 2 juin 2023
Séance du Conseil municipal
- ➔ 23 juin 2023
Kermesse école élémentaire
- ➔ 25 juin 2023
Repas paroisse catholique
- ➔ 27 juin 2023
Don du sang - AGCLS s'Mehlrad
- ➔ 28 juin 2023
Après-midi « tartes flambées des seniors »
- ➔ 30 juin 2023
Kermesse école maternelle



- ➔ 7 juillet 2023
Séance du Conseil municipal

> DÉCEMBRE 2022

JUBILAIRES

• 19/12

René ANDRÈS

2 rue de la Zorn, **89 ans**

• 21/12

Monique DOLLE née MORITZ

2 rue des Pruniers, **81 ans**

• 23/12

Madeleine SIMON née FRAULI

14 rue Albert Schweitzer, **81 ans**

• 24/12

Yvette FINK née ROTH

12 rue des Potagers, **87 ans**

• 28/12

Alice SCHNEIDER née WOLFF

7 rue du Chevreuil, **86 ans**

• 29/12

Marguerite HAASS née SOMMER

66 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Gérard LANG

21 rue du Chevreuil, **82 ans**

• 30/12

Eufrasia MACHADO née BORGES

9 route de Bietlenheim, **80 ans**

DÉCÈS

• 25/12 à Geudertheim
dans sa 63^e année

Jean-Marc Charles Lucien WEIS

15 rue du Moulin

> JANVIER 2023

JUBILAIRES

• 1/01

Djenebou Dite Yah TRAORE née

BORE

4 rue Albert Schweitzer, **87 ans**

• 3/01

Jeanne HAMM née STOLL

8 rue des Cerisiers, **81 ans**

• 4/01

Oscar HUCKEL

35 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

Robert MORITZ

3 rue de la Zorn, **81 ans**

• 6/01

Georges FURST

20 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 7/01

Georges WEITZ

14 rue Sainte Maison, **84 ans**

Antoine JUNGER

34 rue Hornwerck, **83 ans**

• 8/01

Laurent DOLLE

2 rue des Pruniers, **84 ans**

• 10/01

Charles RIEDINGER

18 rue de l'Arche, **86 ans**

• 11/01

Marie HUCKEL née SIMON

10 rue des Potagers, **82 ans**

Bernard HARNISCH

10 rue Hornwerck, **80 ans**

Lise-Lotte DIANA née GROSS

15 rue des Pommiers, **81 ans**

• 16/01

Raimond MEUNIER-SPITZ

15 rue du Moulin, **94 ans**

• 25/01

René HARNISCH

22 rue Hornwerck, **89 ans**

Mathilde HARNISCH née LUTZ

3 rue des Cerisiers, **81 ans**

Philippe Auguste HARNISCH

3 rue des Cerisiers, **80 ans**

Marlène RAEPPEL née SUSS

3 impasse du Chevreuil, **81 ans**

• 27/01

Eugène SIMON

14 rue Albert Schweitzer, **80 ans**

• 29/01

Michel GUILLAUME

2 rue des Bleuets, **84 ans**

Charles MISCHLER

1 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 31/01

Berthe ENG

4 rue de l'Arche, **85 ans**

NAISSANCES

• 1/01

Jules LACHAMBRE

né à Haguenau

fil de Pierre LACHAMBRE

et de Charlotte PIERRON

89 rue du Gal de Gaulle

• 4/01

Louise Marie Thérèse WAGNER

née à Haguenau

fil de Christophe WAGNER

et de Priscille HOMMEL

10a rue de la Zorn

• 5/01

Roxane FINDELI

née à Haguenau

fil de Frédéric FINDELI

et d'Auriane WAYDELICH

1 rue du Puits

• 22/01

Henri Alain Frédéric SERRE

né à Schiltigheim

fil d'Adrien SERRE

et d'Amélia FERRER

109 rue du Gal de Gaulle

• 24/01

Louka OBERLIN

né à Schiltigheim

fil d'Eddy OBERLIN

et de Gvantsa SAMKHARADZE

109 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 26/01 à Haguenau
dans sa 81^e année

Salomé Marie WOLFF née SUSS

18 route de Bietlenheim

> FÉVRIER 2023

JUBILAIRES

• 1/02

Marthe KEDZIA née LUDWIG

5 rue de la Zorn, **81 ans**

État civil

• 5/02

Monique BRANDT née GAYOT
92 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 10/02

Marcel HICKEL
4 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF
4 route de Bietlenheim, **88 ans**

Antoinette JUNGER née KIEFFER

1 rue Albert Schweitzer, **85 ans**

• 16/02

Élisabeth WEISS née MUHL
28 route de Bietlenheim, **80 ans**

• 18/02

Marie MUHL née BRECHBIEL
15 rue des Potagers, **90 ans**

• 21/02

Marthe PAULUS née LUTZ
9 rue du Moulin, **83 ans**

Jean-Pierre KUNKLER

24 rue Sainte Maison, **81 ans**

• 22/02

**Marlène ALTHERR
née GISSELBRECHT**
71 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

• 23/02

**Antoinette ANDRES
née KLEINMANN**
36 route de Bietlenheim, **91 ans**

• 24/02

**Jeanne SILBEREISSEN
née WENDLING**
12 rue Hof, **81 ans**

NAISSANCES

• 10/02

Mathilde RIEG
née à Strasbourg
fille de Marc-Étienne RIEG
et de Marie JAEGER
47b rue du Gal de Gaulle

• 18/02

Valerio Jean MORET
né à Schiltigheim
fils de Guillaume MORET
et de Lorena VENEZIANO
8 rue des Sureauux

DÉCÈS

• 9/02 à Strasbourg
dans sa 73^e année
Marcel Lucien Marie OLIGO
12 rue Louis Pasteur

> MARS 2023

JUBILAIRES

• 3/03

Éveline STUDER née BIRKHOFFER
20 rue des Potagers, **80 ans**

• 7/03

Bénito FIORITO
1 rue de la Hardt, **80 ans**

• 9/03

Denise STOLL née JAGGIE
8 rue de la Zorn, **87 ans**

Joao MACHADO

9 route de Bietlenheim, **84 ans**

• 12/03

Jean Michel NEHASIL
1 rue des Pruniers, **83 ans**

• 19/03

Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **97 ans**

• 21/03

Germaine ALTHERR née HANTZ
21 rue Sainte Maison, **83 ans**

• 23/03

Liliane GROSS née WENDLING
41 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

Jean Jacques WEBER

101 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 24/03

Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **93 ans**

Alice FURST née GENTNER

8 rue de la Rivière, **87 ans**

• 26/03

Albert HAMM
8 rue des Cerisiers, **84 ans**

• 27/03

Paul SAUSELEN
27 rue Hornwerck, **85 ans**

Monique KLEIN née DAUNER

3 rue du Puits, **81 ans**

Hanna Lore MORITZ née ROESSEL

3 rue de la Zorn, **80 ans**

• 29/03

Lina ZUMSTEIN née SCHUCH
10 rue du Chevreuil, **84 ans**

André LAMBLIN

20 rue de la Zorn, **87 ans**

• 31/03

Alfred KLEIN
6 rue des Cerisiers, **87 ans**

NAISSANCES

• 7/03

Jade LUTZ
née à Strasbourg
fille de Cédric LUTZ
et de Pauline JUNG
13a rue du Moulin

• 15/03

Lya STEPHAN
née à Schiltigheim
fille de Nicolas STEPHAN
et de Laura HAGELBERGER
1 rue des Vignes

• 17/03

Rose Diane LENHARDT
née à Strasbourg
fille de Bertrand LENHARDT
et de Valérie FAUVET
5 rue du Gal Leclerc

**LES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES DE PÂQUES !**